

## Ile-de-France Mobilités approuve le financement des projets de Tram 9 et 1

Le Conseil d'Ile-de-France Mobilités vient d'approuver aujourd'hui le financement du Tram 9 entre Paris et Orly-Ville et l'une des conventions de financement de ses travaux, et celles des travaux du Tram 1 pour son prolongement Est (entre Noisy-le-Sec et Val de Fontenay) et Ouest (entre Asnières et Colombes).

### Un financement majeur approuvé pour le Tram 9 entre Paris et Orly-Ville

Le futur Tram 9, très attendu par les usagers, viendra se substituer au Bus 183 Porte de Choisy à Paris et la place du Fer à Cheval à Orly. La ligne transportera environ 70 000 voyageurs par jour sur 10km entre 5h30 et 0h30. Cette nouvelle ligne constitue une réponse particulièrement adaptée aux besoins croissants des habitants, riverains et acteurs économiques du territoire puisque la population des communes traversées par le Tram 9 augmentera de 15 % entre 2007 et 2020.

Ile-de-France Mobilités, maître d'ouvrage unique de l'ensemble de l'opération, vient d'acter le financement des travaux dont le coût global est de 402,29M€, ainsi que l'une des conventions de financement travaux pour un montant de 100 M€. L'infrastructure du projet est financée par la Région Ile-de-France (52,5%), l'Etat (22,5%), le Conseil départemental du Val-de-Marne (21%), Paris (3%) et Grand-Orly Seine Bièvre (1%). Ile-de-France Mobilités finance le matériel roulant à hauteur de 75M€ pour 22 rames et l'exploitation de la ligne estimée à 10M€ pour la première année.



### Les prolongements Est et Ouest du Tram 1 obtiennent de nouveaux financements

Actuellement en service entre Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles (92) et Noisy-le-Sec (93), le Tram 1 fait l'objet de plusieurs projets d'investissements notamment pour des prolongements de la ligne vers l'Est et vers l'Ouest.

Le prolongement vers l'Est devra desservir 15 nouvelles stations sur 7,7km entre Noisy-le-Sec et Val de Fontenay pour environ 46 000 voyageurs par jour. Ce projet permettra d'assurer une meilleure desserte en transports en commun de l'Est parisien et de désenclaver certains quartiers.

Ile-de-France Mobilités vient de voter la première convention de financement pour la réalisation du projet pour un montant de 7M€ sur un coût total estimé à 454,8M€ financé par la Région Ile-de-France (58,33%), l'Etat (30,67%), la Seine-Saint-Denis (10%) et le Val de Marne (1%).

A l'Ouest, l'une des extensions de la ligne doit relier Asnières (station Asnières-Gennevilliers-Les Courtilles) à Colombes (station Gabriel Péri) sur 6,4km avec la création de 12 nouvelles stations pour 60 000 voyageurs par jour. Ce projet est d'ailleurs essentiel pour l'accueil des Jeux Olympiques à Paris en raison de la desserte prévue du stade Yves-du-Manoir sur son tracé.

La convention de financement des travaux préalables a été approuvée par Ile-de-France Mobilités pour un montant de 10,88M€ sur un coût global du projet de 244,8M€ qui sera mis en service fin 2023. Le financement des travaux d'infrastructure est d'ailleurs assuré par l'Etat, la Région Ile-de-France et les Hauts-de-Seine.

### Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info